

**COMMUNE DE SAINT-CYR (87)**  
**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE**  
**DU BUDGET PRIMITIF 2023.**  
**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU PRE MOU.**

Ce budget annexe concerne la création du lotissement du Pré Mou.

Les dépenses prévues concernent le remboursement des intérêts du prêt-relais de 100 000€ contracté, mais également les études et prestations, ainsi que les travaux.

Nous devons également prévoir les opérations d'ordre (en dépenses et en recettes).

**I. La section de fonctionnement.**

**DEPENSES**

Aide à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, travaux et dépenses annexes.

Intérêts du prêt-relais, frais bancaires et régularisation des centimes de TVA (suite aux arrondis des déclarations).

Opérations d'ordre.

**RECETTES**

Régularisation des centimes de TVA (suite aux arrondis des déclarations).

Opérations d'ordre.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **367 666.54€**.

**II. La section d'investissement.**

**DEPENSES**

Opérations d'ordre.

**RECETTES**

Un prêt -relais et l'excédent de 2022.

Une avance remboursable du budget principal.

Opérations d'ordre.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **362 665.54€**.

Fait en mairie, le 11 avril 2023.